



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

enseignement professionnel

Question au Gouvernement n° 618

Texte de la question

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

M. le président. La parole est à Mme Aurore Bergé, pour le groupe La République en marche.

Mme Aurore Bergé. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, aujourd'hui, 700 000 élèves suivent un parcours scolaire menant à un CAP – certificat d'aptitude professionnelle – ou à un bac professionnel. La revalorisation de la voie professionnelle est un chantier prioritaire de notre majorité, qu'il s'agisse de la voie professionnelle scolaire ou de l'apprentissage. C'est une volonté du Président de la République. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. La voix de son maître !

M. Fabien Di Filippo. Elle aurait dit pareil si ça avait été Juppé !

Mme Aurore Bergé. Mais comment permettre aux familles d'avoir confiance dans la voie professionnelle quand des responsables politiques s'y refusent et la méprisent ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. Vincent Ledoux. Très bien !

Mme Aurore Bergé. Que doivent penser de leur classe politique les élèves en CAP, leurs familles et leurs enseignants quand le porte-parole des Républicains déclare, évoquant les propos tenus par M. Wauquiez : « Est-ce du journalisme ? Non. Ça, éventuellement, c'est un exercice au niveau CAP d'ajusteur-monteur » ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, FI et GDR. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Les ébénistes, bouchers, charpentiers, coiffeurs et chaudronniers exercent-ils donc des métiers au rabais ? *(Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)* S'il vous plaît, chers collègues, ne tendons pas la perche à ceux qui voudraient nous traiter de guignols ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

La voie professionnelle, c'est le défi commun de l'éducation nationale et des acteurs économiques pour la réussite de nos jeunes. Elle ne doit pas être une réussite pour quelques-uns, mais bien une réussite pour chacun ! Aussi, dans ce cadre, est-il responsable de s'attaquer aux acteurs du monde économique ? Quel est l'objectif de Laurent Wauquiez lorsqu'il critique les syndicats de salariés puis les syndicats professionnels en disant que « la seule chose qu'ils veulent, c'est encaisser de l'argent » ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Aurélien Pradié. Non, pas vous, madame Bergé !

Mme Aurore Bergé. La CGPME et le MEDEF, ce sont près de 300 000 entreprises et plus de 10 millions de salariés ! (*Exclamations et huées sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le ministre, vous avez confié à notre collègue Céline Calvez et au chef étoilé Régis Marcon une mission sur la transformation de la voie professionnelle scolaire. (*Mêmes mouvements.*) Pouvez-vous nous préciser par quels moyens nous parviendrons à opérer une révolution culturelle pour promouvoir la diversité des filières d'excellence (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR*) et nous rappeler la détermination du Gouvernement en faveur de la voie professionnelle scolaire ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe REM, dont de nombreux membres se lèvent. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM, FI et GDR. – Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Madame Bergé, l'enseignement professionnel est en effet l'un des enjeux majeurs de notre système éducatif. Je l'ai défini comme étant ma deuxième priorité après l'école primaire parce qu'il est essentiel pour notre avenir. Vous avez rappelé certains chiffres : l'enseignement professionnel accueille près de 700 000 élèves et emploie pas loin de 60 000 professeurs, ce qui est considérable.

Mme Agnès Thill. Tout à fait !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Comme vous l'avez rappelé, je recevrai dans deux jours le rapport de la députée Céline Calvez et du chef étoilé Régis Marcon. Ce rapport – j'en reparlerai bien entendu devant votre assemblée – doit nous permettre de donner un nouvel élan à l'enseignement professionnel, dans le même esprit que le travail qui vient d'être accompli pour l'apprentissage avec Muriel Pénicaud.

M. Alexis Corbière et M. Jean-Luc Mélenchon . Ah non !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Nous allons ainsi réussir l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Alexis Corbière. En privatisant l'enseignement professionnel ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Nous commencerons en donnant une égale dignité aux trois voies : générale, technologique et professionnelle. C'est la consigne que j'ai donnée, dès la rentrée prochaine, à tous les collèges de France, qui ne devront plus considérer comme un indicateur de réussite le fait d'envoyer les élèves en filière générale, technologique ou professionnelle. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*) Nous sommes donc cohérents avec nous-mêmes : nous affirmons que toutes les voies se valent et qu'il y a un éventail de possibilités pour notre jeunesse.

Nous allons faire du lycée professionnel un lieu extrêmement attractif car le futur professionnel de la France s'y jouera. Je pense notamment aux enjeux du numérique et de la transition écologique, qui renouvellent les métiers, aux enjeux de l'entrepreneuriat, des savoir-faire à la française, mais aussi aux enjeux du renouveau rural, parce qu'il pourra y avoir des campus professionnels dans le monde rural, dirigés vers ces métiers d'avenir et donc vers l'emploi pour les jeunes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.*)

Un député du groupe LR . C'est le meilleur ministre du Gouvernement ! Il n'y a pas photo !

Données clés

Auteur : [Mme Aurore Bergé](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 618

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2018](#)